

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : EUR 70/004/2010

ÉFAI

8 avril 2010

Serbie. Il est temps de faire cesser les expulsions forcées

Pour la Journée internationale des Roms, Amnesty International exhorte le gouvernement serbe à mettre immédiatement un terme aux expulsions forcées de Roms à Belgrade. L'organisation considère que les expulsions qui ont eu lieu au cours de l'année passée en prévision de projets de construction n'ont pas respecté les normes internationales en matière de droits humains.

Amnesty International remarque que Božidar Đelić, vice-premier ministre chargé de l'intégration européenne, doit présenter la stratégie du gouvernement serbe pour la promotion des Roms en Serbie lors du deuxième sommet européen de la population rom, jeudi 8 avril, à Cordoue, en Espagne. L'organisation exhorte le ministre à faire en sorte que les engagements du gouvernement serbe en faveur de la protection du droit au logement pour les Roms soient étendus aux Roms vivant à Belgrade.

De nombreux Roms expulsés du campement de la Nouvelle Belgrade connu sous le nom de Blok 67 en avril 2009, en prévision des Universidades, compétition internationale universitaire devant se dérouler cette année-là, n'ont toujours pas de logement convenable. Aujourd'hui, 300 autres familles roms vivant dans le campement de Belville, tout proche, se préparent à être expulsées elles aussi pour laisser la place à un projet d'aménagement routier.

En août 2009, plus de 170 familles roms ont été expulsées de force de leurs installations situées sous le pont Gazela. Elles vivent actuellement dans des conteneurs aux abords de la ville. En mars 2010, ce sont entre 20 et 25 familles qui ont été expulsées sans préavis du quartier de Vidikovac à Belgrade, et n'ont nulle part où aller. Les familles roms vivant sous le pont de Pančevo vont probablement être expulsées pour permettre des travaux d'agrandissement du port de Belgrade, et celles vivant dans des installations à Leskovac, Pirot et Vranje, dans le sud de la Serbie, vont être expulsées pour laisser la place à une autoroute.

Amnesty International invite les autorités serbes, en particulier le maire de Belgrade, Dragan Đilas, à respecter les Principes de base et directives concernant les expulsions et les déplacements liés au développement, et à faire en sorte de ne procéder à des expulsions qu'en dernier recours, après une véritable consultation des personnes concernées. Il est également de la responsabilité des autorités de veiller à ce que le droit des personnes expulsées à un logement décent soit garanti.

Halte aux expulsions forcées de Roms en Europe – nouveau rapport

À l'occasion de la Journée internationale des Roms, Amnesty International a publié un nouveau rapport, [*Halte aux expulsions forcées des Roms en Europe*](#) (index AI : EUR 01/005/2010). Disponible également en serbe, ce document met l'accent sur les expulsions forcées dont sont victimes les Roms dans toute l'Europe.

Fin